



Communiqué de presse :

Le Sgen-CFDT Poitou-Charentes appelle les personnels de Direction à manifester le 6 mars à 11 h 30 devant le Rectorat de Poitiers afin de réaffirmer leur opposition à la mise en œuvre à la rentrée 2024 du « Choc des savoirs ».

Sur tout le territoire, les personnels de direction font savoir à leur hiérarchie leur désaccord face à la mise en place de ce « Choc des savoirs »

L'ensemble de ces mesures dessine **un collège à l'opposé des valeurs du Sgen-CFDT** : un collège qui trie les élèves, les enferme dans une orientation précoce, et tente de convaincre les familles des élèves de classes moyennes supérieures, que les élèves plus faibles scolairement ou de milieux sociaux différents seraient un frein pour la scolarité de leur enfant.

Ce collège repose aussi sur une défiance généralisée envers les enseignant·es, et de façon plus générale sur leur pouvoir d'agir dans le cadre de l'autonomie des établissements

Lors du Conseil supérieur de l'Éducation du 8 février, le Sgen-CFDT a voté contre tous les textes « choc des savoirs » qui traduisent un système éducatif passéiste, discriminatoire et anxiogène et remettent en cause la notion même de collège unique. L'ensemble des organisations syndicales a été unanime contre ce projet de réorganisation des enseignements au collège.

Le Sgen-CFDT entend donc peser pour obtenir le retrait de ces textes délétères, avec le souci constant d'empêcher **de surcroît la dégradation des conditions de travail des personnels** induite par ce « choc des savoirs », et de promouvoir une mixité sociale et scolaire comme un atout pour l'École et la société. Le ministère reste sur une vision abstraite du travail des personnels, et refuse de prendre en compte la réalité de leur travail.

Le Sgen-CFDT s'est aussi associé au vœu intersyndical demandant le rétablissement de l'heure de technologie en 6^{ème}, puisque d'une part la promesse d'un rééquilibrage en cycle 4 n'a pas été tenue, et que d'autre part, il existe désormais une discontinuité dans les apprentissages de la technologie entre le cycle 3 effectué en élémentaire et le cycle 4. Les élèves de 6^{ème} ont perdu une heure dans le changement de pied du ministère sur les groupes de maths/français, ce qui est en contradiction absolue avec le discours du ministre.

Enfin, le Sgen-CFDT a proposé des amendements pour **supprimer du texte toute suggestion qui pourrait être lue comme une atteinte à la liberté pédagogique des enseignant·es**, notamment concernant l'enseignement de l'EMC, autre exemple d'instrumentalisation de l'École à des fins politiciennes. Plus 30 min d'EMC à la rentrée ? Non, il n'en sera rien : les doutes sur la liberté pédagogique des enseignant·es sont levés pour ce point, et c'est heureux, mais encore une fois, démonstration est faite d'une communication sans autre but que des visées « électoralistes ».

Le Sgen-CFDT ne se contente pas de ces quelques avancées et reste opposé aux mesures en l'état, et tout particulièrement celles visant à organiser la totalité des enseignements de français et de mathématiques en groupes de niveau.

Il poursuit sa participation à l'intersyndicale pour combattre les mesures passéistes et inquiétantes du choc des savoirs, à la fois pour les personnels, mais aussi pour les élèves.

Pour le Sgen-CFDT Poitou Charentes

Bruno QUINTARD

Correspondant Académique des Personnels de Direction (bquintard@sgen.cfdt.fr)